

## POLLINISATEURS, BIODIVERSITÉ ET PRODUCTIONS VÉGÉTALES

### INTRODUCTION

par Charles **Descoins**<sup>1</sup>

Évoquer les pollinisateurs et leur rôle dans la pollinisation des plantes à fleurs, fait tout de suite penser à l'abeille domestique. Mais elle n'est pas seule à assurer cette tâche qui est partagée par de nombreux insectes floricoles regroupés sous le terme général « **pollinisateurs sauvages** ». Ceux-ci appartiennent à plusieurs ordres d'insectes, essentiellement des hyménoptères : abeilles solitaires (un millier d'espèces en France), bourdons (48 espèces), des diptères : syrphes et volucelles et, dans une moindre mesure, des lépidoptères et des coléoptères (cétaines).

Plusieurs d'entre eux, comme l'abeille domestique, sont susceptibles de féconder un grand nombre de plantes appartenant à des familles botaniques très variées (espèces généralistes ou polylectiques) alors que d'autres, au contraire, n'en fécondent qu'un nombre limité (espèces spécialistes ou oligolectiques). Ces dernières entretiennent alors des relations très étroites avec la plante pouvant aller jusqu'à un pseudo accouplement. C'est, par exemple, ce qu'on observe lors de la pollinisation des orchidées du genre *Ophrys* par les males des abeilles solitaires du genre *Andrena*.

Pourquoi s'intéresser aux pollinisateurs ?

D'une part, parce qu'ils jouent un rôle important au niveau des productions végétales, tant du point de vue quantitatif que qualitatif, d'autre part, parce qu'ils sont de bons marqueurs de la biodiversité et de la qualité des milieux.

Pour répondre à la première interrogation, notre premier conférencier **Bernard Vaissière**, analysera le rôle des pollinisateurs dans quatre grands secteurs de l'agriculture : arboriculture fruitière, grandes cultures oléagineuses et protéagineuses, maraîchage et cultures porte-graines et insistera sur la nécessité de protéger les pollinisateurs en pratiquant une agriculture plus respectueuse de l'environnement (agro-écologie).

Pour répondre à la deuxième interrogation, notre second conférencier, **Colin Fontaine**, insistera sur les menaces qui pèsent sur la diversité des pollinisateurs, clef du bon fonctionnement des écosystèmes naturels et agricoles.

En effet, depuis 1990, on assiste de par le monde à une régression des colonies d'abeille domestique (*colony collapse disorder*) et des populations de pollinisateurs sauvages plus vulnérables. Souvent solitaires, ceux-ci ne bénéficient pas de l'effet protecteur de la colonie et des soins de l'apiculteur. Ils sont, en conséquence, très sensibles aux facteurs environnementaux et au changement climatique. Pour résumer cet état de fait, on parle alors de « **crise des pollinisateurs** », selon le terme consacré.

---

<sup>1</sup> Membre de l'Académie d'Agriculture de France, directeur de recherche honoraire de l'INRA.

Si les insecticides, en particulier les néonicotinoïdes, ont souvent été accusés par les apiculteurs d'être à l'origine de la régression des ruchers, ils ne sont pas les seuls responsables. Si on se limite aux seuls produits phytosanitaires, l'utilisation massive d'herbicides en agriculture intensive a un impact négatif sur la diversité floristique qui prive les pollinisateurs de sources de pollen et de nectar. Ce qui est d'autant plus grave pour les spécialistes pour qui la disparition de la plante à laquelle ils sont liés leur est fatale (et inversement !).

Nous n'analyserons pas ici tous les autres facteurs responsables de cette crise, laissons en le soin à nos conférenciers.

Devant la gravité du problème, des actions se mettent en place pour y remédier et proposer des solutions. Plusieurs ont déjà été menées en Grande-Bretagne, Pays-Bas, Suède. Aux États-Unis, par exemple, le Président Obama a lancé, par décret, une « *Task Force* » gouvernementale pour faire face « au mal affectant les populations d'insectes pollinisateurs ».

Que fait-on en France ?

Notre troisième conférencier, Serge **Gadoum**, nous présentera les objectifs du plan national d'action « **France, terre des pollinisateurs** » qui répond à deux enjeux majeurs : préservation de la biodiversité et maintien des services de la pollinisation au profit de l'agriculture.

Pour conclure, qui mieux qu'un apiculteur professionnel comme Thomas **Mollet** pour répondre aux deux questions suivantes : que représente la pollinisation des cultures pour une ferme apicole et quels en sont les enjeux ? Sur quelles bases bâtir un service de pollinisation dans une perspective de développement durable ?

Je ne voudrais pas terminer cette présentation sans évoquer la mémoire de notre regretté confrère Alain **Rérat**, éminent scientifique mais aussi apiculteur amateur distingué, qui nous avait déjà entretenus, il y a quelques années, des menaces qui allaient se préciser dans l'avenir sur l'apiculture.